

Amundi Index Solutions
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B206-8010
(la « SICAV »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
« AMUNDI MSCI SMART CITIES ESG SCREENED,
AMUNDI PRIME GLOBAL »
(le « Compartiment »)

Luxembourg, le 14 octobre 2024

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT DOMICILIÉS EN BELGIQUE

Cher/Chère Actionnaire,

Amundi Luxembourg S.A., en tant que société de gestion de la SICAV (la « Société de gestion ») a décidé de procéder à la désinscription du Compartiment de la SICAV et que celui-ci ne pourra donc plus être distribué publiquement en Belgique. La décision de désinscription a été prise après un examen approfondi, notamment en raison de la faible demande des investisseurs belges pour ce Compartiment.

La désinscription des Compartiments prendra effet 30 jours civils après la date d'envoi de l'avis, soit le 14 novembre 2024.

La date du présent avis constitue le début de la période au cours de laquelle les actionnaires du Compartiment ont la possibilité de racheter leurs actions conformément aux conditions établies dans le prospectus de la SICAV (le « Prospectus »).

À compter de la Date de prise d'effet de la désinscription, il sera mis fin à toute publicité ou offre au public en Belgique pour le Compartiment.

La dernière version du Prospectus de la SICAV et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles, sans frais, sur simple demande à son siège social et au siège de l'Agent de facilité en Belgique : CACEIS Bank, succursale de Belgique, Avenue du Port 86C, boîte 320, B-1000 Bruxelles (l'« Agent de facilité »).

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'Agent de facilité en Belgique.

Le document d'informations clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration